

# EQUIPE DÉPARTEMENTALE SPORT & HANDICAP DE LA MANCHE

NEWSLETTER
MAI-JUIN 2019

## **A PROPOS**

De nombreuses associations sportives mènent des actions en faveur de l'accès aux pratiques sportives inclusives des personnes en situation de handicap. L'EDSH est un lieu d'échanges où se rencontrent à la fois des professionnels du champ du sport et du médico-social, des dirigeants bénévoles, des acteurs associatifs ainsi que des personnes en situation de handicap. L'EDSH est née en 2012 à l'initiative de cinq instances fondatrices : la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Manche, le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Manche, l'APEI Centre Manche, le Comité Départemental Handisport et le Comité Départemental de Sport Adapté de la Manche.

L'EDSH a pour objectif de développer la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap. Elle favorise, également, leur accès et leur participation à la vie des associations sportives de la Manche.



Denis Lot

Daltoner

## **EDITO**

"Depuis plus de 25 ans, Daltoner soutient régulièrement des actions sportives ou culturelles locales dans le cadre d'une économie circulaire. C'est notre façon de partager les fruits de notre travail.

La projet Handibase a été retenu par netre société arâce à

Le projet Handibase a été retenu par notre société grâce à la mobilisation générale qu'il a suscité.

L'engagement de sa Marraine, Marie-Amélie Le Fur a donné une dimension en rapport direct avec l'évènement.

Bravo à toute l'équipe pour l'organisation."

## **ZOOM SUR...**

### EDSH ET VOUS ?

Grâce à cet outil de positionnement, vous pouvez à travers un questionnaire simple savoir où votre club/comité se situe dans sa démarche de sport inclusif.

http://www.cdos-manche.org/?page\_id=1232

### Pour aller plus loin...

Vous souhaitez être accompagné dans la mise en place d'un projet de sport inclusif ?
Vous souhaitez obtenir le label Norm'Handi valorisant vos actions de sport inclusif au sein de votre club/comité ?

#### Voici les contacts:

Hérauville Maxime developpementecdos-manche.org / 0784573779











## **FOCUS DU MOIS**

### LE LABEL NORM'HANDI

### Le label, pourquoi?

Le label « Norm'Handi » vise à favoriser la pratique physique et sportive et l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des clubs traditionnels.

Un label, gage de qualité des prestations du club quant à l'accueil des personnes (accessibilité des lieux de pratiques sportives et qualité de l'encadrement) ayant besoin d'adaptation pour les principales déficiences (motrice, visuelle, auditive et mentale).

### Les objectifs du label?

Pour les personnes en situation de handicap :

- Favoriser leur pratique sportive en mixité (valideshandicapés) dans les clubs sportifs
- Encourager leur participation à la vie des clubs
- Repérer les lieux de pratique partagée de proximité

### Pour les associations sportives :

- Aider et accompagner les clubs valides qui souhaitent intégrer un public en situation de handicap en les dotant d'un suivi et d'un soutien technique des partenaires du label
- Les faire bénéficier de formations adaptées pour les bénévoles et les éducateurs.
- Leur donner de la visibilité et bénéficier d'un réseau au niveau du territoire régional



Pour les personnes en situation de handicap et pour les associations sportives :

- Annuaire des clubs labellisés sur la plateforme numérique
- « Sport et Handicap en Normandie »
- Bénéficier d'un encadrement adapté, qualifié et de qualité;

### Le label pour qui?

Tous les clubs sportifs normands qui accueillent au moins une personne en situation de handicap désirant pratiquer une activité sportive au sein d'un club valide.



### Le label comment ça marche?

La démarche est volontaire, simple et gratuite : l'association sportive s'adresse au CROS ou au CDOS de son département afin de remplir la grille d'agrément pour la demande de label.

La Commission Départementale Sport et Handicap ou l'Equipe Départementale Sport et Handicap (selon les départements) examine les demandes, rend visite aux clubs sur leur site de pratique et soumet leur projet à la Commission Territoriale « Sport et Handicap ».

#### Les critères de labellisation?

Les 3 axes principaux:

- Accueil des personnes, volonté de les intégrer dans le club (état d'esprit, ouverture, tolérance)
- Accessibilité des sites et des pratiques
- Encadrement adapté, qualifié et de qualité

Les clubs candidats au label doivent répondre à un cahier des charges qui s'adapte à chaque projet de club lors de la visite.

## **CALENDRIER**

Retrouvez tous les événements Sport et Handicap sur le site du CDOS de la Manche

https://www.manche-franceolympique.org

**EDSH** 

Plénière au CDOS

Vendredi 28 juin 2019

Ent'Raid

Base de **Condé sur Vire** 

22 septembre 2019









